

MOTO CLUB DE L'AUSTREBERTHE



BULLETIN D'ENGAGEMENT

MOTO-CROSS du 1er MAI 2018



CATEGORIE

PRIX MAXXESS ROUEN

**(Licence compétition obligatoire)(licence à la journée non acceptée)
Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte.**

PILOTE

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Commune.....

Téléphone..... Date de Naissance.....

Ligue..... Club.....

NUMERO DE LICENCE.....

PERMIS N°..... Date et lieu délivrance.....

CASM

MOTO :

MARQUE.....

CYLINDREE.....

2 temps - 4 temps (rayer la mention inutile)

Numéro souhaité ou

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à l'observer sans aucune réserve
Signature (précédée de la mention lu et approuvé) Fait à

Le

1 BULLETIN PAR ENVELOPPE A RETOURNER avant le 15 MARS 2018.

Accompagné :

- Une enveloppe timbrée pour confirmation.
- Un chèque de 38 € qui représente votre droit d'inscription et frais de gestion, la location du transpondeur et la redevance commissaires.
- Un chèque de caution de 50€ qui vous sera restitué le jour de la course.

Chèques à l'ordre du MOTO CLUB de l'AUSTREBERTHE.

TOUTE PERSONNE ENTRANT DANS LE PARC DEVRA ETRE MUNIE D'UN
BRACELET DE CONTROLE. TAPIS DE SOL OBLIGATOIRE.FERMETURE DU PARC
le 30 AVRIL A 22H00.

ENGAGEMENT

Monsieur Eric FOURÉ -
1038 route de Clères 76690 LA HOUSSAYE BERANGER
Tel 06.20.85.16.15- e-mail :MELNINIE76@hotmail.fr